



GRUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : [@grip_org](https://twitter.com/grip_org)
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 9 juillet 2014

MAAZAZ Ismaël. *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'ouest – avril à juin 2014*. Note d'Analyse du GRIP, 9 juillet 2014, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1333>



NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Avril à juin 2014

Par Ismaël Maazaz

9 juillet 2014

Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2014-2016) intitulé « Contribution à l'amélioration de la sécurité humaine, à la prévention des conflits et au renforcement de l'état de droit en Afrique sub-saharienne » financé par le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg.

Ce monitoring pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring is part of a three years project (2014-2016) on “Contributing to improve human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in Sub-Saharan countries” funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular broad internal security issues, regional tensions, and cross-border crime and trafficking.

Sommaire

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	4
I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE.....	6
A. Burkina Faso.....	6
1. Le parti présidentiel sous pression.....	6
2. Contre-attaque de la majorité.....	6
3. Enquête sur les meurtres de Thomas Sankara et Norbert Zongo.....	7
4. Coopération régionale.....	7
B. Côte d'Ivoire.....	8
1. La réconciliation nationale dans l'impasse.....	8
2. Lutttes internes et préparation des élections.....	9
3. Tensions persistantes aux frontières.....	9
4. Régulation des exportations sensibles.....	10
C. Guinée.....	11
1. Offensive du pouvoir contre l'opposition.....	11
2. Nouvelles sur les massacres de 2009.....	11
3. Déboires de l'opposition contre la justice et le pouvoir.....	12
4. Crispation du climat social.....	12
5. Affaires minières.....	13
D. Mali.....	13
1. Situation de guerre en mai et incertitudes en juin.....	13
2. Contexte de crise et de protestations.....	14
3. Difficiles tentatives de négociation.....	15
4. La question des réfugiés.....	16
5. Coopération internationale.....	16

E. Niger	17
1. Un accord avec Areva.....	17
2. Chahut au sommet du pouvoir.....	18
3. Société civile et liberté d’expression.....	18
4. Politique de voisinage face à Boko Haram.....	19
F. Sénégal	19
1. Doutes sur le retour de Wade et tensions au parti socialiste.....	19
2. Préparation des élections locales.....	20
3. Entre craintes sur le libre-échange et promesses du secteur miniers.....	20
4. La Casamance au centre d’une controverse avec la Guinée-Bissau.....	21
5. Affaires judiciaires et droits de l’homme.....	22
II - CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE	22
A. Terrorisme	22
1. Incidence des événements du Nigeria sur la sous-région.....	22
2. Réaction et coopération face à ces activités.....	23
B. Trafics et activités illégales	24
1. Le trafic de drogue en hausse.....	24
2. Autres activités illégales.....	25
3. Mécanismes coopératifs contre les trafics.....	26
C. Lutte contre la piraterie maritime	26
1. Implication grandissante des États-Unis.....	26
2. Mise en mouvement de la diplomatie européenne.....	26
Travaux pertinents du trimestre sur l’Afrique de l’Ouest.....	27

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Organisations internationales & Afrique de l’Ouest/Sahel

AFRICOM : *United States Africa Command*. Commandement intégré des États-Unis en charge de la coordination de l’ensemble des activités militaires et sécuritaires étasunienne sur le continent.

CAE : Chambres africaines extraordinaires. Tribunal spécial formé à Dakar à la suite d’un accord entre l’Union africaine et le Sénégal et chargé d’organiser le procès de l’ancien dirigeant tchadien Hissène Habré.

CEDEAO : Communauté économique des États d’Afrique de l’Ouest.

CIC : Centre interrégional de coordination.

CIRDI : Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Organe du Groupe Banque mondiale en charge de la conciliation et de l’arbitrage dans les différends relatifs aux investissements entre État et entreprise.

CPI : Cour pénale internationale.

CSP : Conseil de Paix et de Sécurité. Organisme exécutif de l’Union africaine.

INTERPOL : Organisation internationale ayant pour but de promouvoir la coopération policière.

OICS : Organe international de contrôle des stupéfiants.

OMAOC : Organisation maritime de l’Afrique de l’ouest et du centre.

ONUDC : Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine.

UNHCR : Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

WAC I : *West african commission on drugs*. Organisation à but non lucratif fondé sous l’impulsion de la fondation Koffi Annan.

Burkina-Faso

CENI : Commission électorale nationale indépendante. Institution chargée de veiller au bon déroulement des élections.

CDP : Congrès pour la démocratie et le progrès, parti du président Blaise Compaoré.

MPP : Mouvement du peuple pour le progrès. Parti fondé en janvier 2014 par des dissidents du CDP.

UPC : Union pour le progrès et le changement. Principal parti de l’opposition.

Côte d’Ivoire

CDVR : Commission dialogue, vérité et réconciliation. Commission mise en place par Alassane Ouattara en vue d’enquêter sur les événements de 2010-2011 et de permettre la réconciliation des Ivoiriens.

FRCI : Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Nouveau nom donné aux forces armées ivoiriennes en mars 2011 par le président Ouattara : elles intègrent désormais les forces issues des deux camps, les FDS et les FAFN.

FPI : Front populaire ivoirien de l'ancien président Laurent Gbagbo.

OJT-CI : Observatoire de la justice transitionnelle de Côte d'Ivoire.

ONU CI : Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire.

RDR : Rassemblement des Républicains. Parti du président Alassane Ouattara. Membre du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

Guinée

CENI : Commission électorale nationale indépendante.

CNT : Conseil national de transition.

RPG : Rassemblement du peuple de Guinée. Parti du président Alpha Condé.

UFDG : Union des forces démocratiques de Guinée de Cellou Dalein Diallo.

Mali

AQMI : Al-Qaïda au Maghreb islamique.

CPA : Coalition du peuple de l'Azawad, dissidence du MNLA créée en mars 2014.

HCUA : Haut-conseil pour l'unité de l'Azawad.

MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation au Mali. Opération de maintien de la paix de l'ONU au Mali.

MNLA : Mouvement national pour la libération de l'Azawad. Il est né au mois d'octobre 2011 sur la base d'un projet initié par le chef touareg, Ibrahim Ag Bahanga. Il regroupe trois mouvements, le Mouvement national de l'Azawad (MNA), le Mouvement touareg malien (MTM) ainsi que l'alliance pour le changement et la démocratie (ADC).

MUJAO : Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest. Dissidence d'AQMI.

RPM : Rassemblement pour le Mali.

Sénégal

APR : Alliance pour la République. Parti du président Macky Sall.

MFDC : Mouvement des forces démocratiques de la Casamance. Groupe séparatiste de la Casamance.

PDS : Parti démocrate sénégalais. Formation de l'ancien président Abdoulaye Wade.

PS : Parti socialiste.

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE

A. Burkina Faso

Rappel :

- **janvier** : vague de défection au sein du parti présidentiel (CDP) et création du parti d'opposition Mouvement du peuple pour le progrès (MPP). Importante journée de manifestation contre le pouvoir.

1. Le parti présidentiel sous pression

Le nouveau parti « Mouvement du peuple pour le progrès » (MPP), a tenu son premier congrès les 5 et 6 avril à Ouagadougou et sa première réunion de travail le 26 avril. L'occasion pour Roch Marc Christian Kaboré, nouveau chef du parti et ancien dauphin du président Compaoré, de confirmer ses ambitions présidentielles pour 2015¹. Une campagne « anti-référendum » a également été lancée le 15 mai, laquelle vise à convaincre les citoyens de se mobiliser contre la tenue d'un référendum sur la révision de la Constitution, ou à voter contre si ce dernier ne pouvait être évité. De plus, Zéphirin Diabré, un des cadres du MPP, a déclaré qu'une telle révision nécessiterait plutôt un projet de loi discuté au Parlement, une piste que le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) ne semble pas envisager². Les cadres du MPP ont reçu dans la foulée treize ambassadeurs, cinq africains et huit européens, pour tenter de les convaincre d'apporter leur soutien à l'opposition³.

L'exécutif subit aussi des pressions de certaines organisations de la société civile, dont le Balai citoyen. Cette dernière a lancé le 17 mai l'initiative « Touche pas à mon article 37 », en référence à l'article de la Constitution qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Selon l'artiste Serge Bambara, porte-parole du mouvement, la volonté de Blaise Compaoré de se maintenir au pouvoir en révisant la Constitution est désormais évidente⁴.

2. Contre-attaque de la majorité

Face à cette mobilisation, le Front républicain, qui rassemble plusieurs partis dont le CDP, a finalement décidé d'exiger explicitement une révision constitutionnelle, qui permettrait au président Compaoré de briguer un cinquième mandat. C'est en tout cas la ligne qui a été défendue lors d'un grand meeting organisé à Bobo-Dioulasso le 12 avril⁵. Selon Assimi Kouanda, secrétaire exécutif du CDP et ministre d'État, le président estime qu'il n'y a pas d'alternative au référendum.

1. « Réuni en congrès, le MPP affiche ses ambitions », *RFI*, 7 avril 2014.

2. « L'opposition ne veut pas de référendum constitutionnel », *RFI*, 28 avril 2014.

3. « La campagne contre le référendum déjà lancée sur le front diplomatique », *Burkina24*, 15 mai 2014.

4. « Le Balai citoyen lance le concept « Touche pas à mon article 37 » », *Fasozine*, 18 mai 2014.

5. « Les partisans de Compaoré mobilisent pour le référendum », *RFI*, 13 avril 2014.

Le 10 mai, le président Compaoré a débuté une grande tournée dans différentes régions du pays. Lors du meeting d'inauguration de cette tournée à Réo (centre-ouest), il a assuré que « le peuple choisira »⁶, ce qui confirme une fois encore la piste du référendum.

En outre, 44 passeports diplomatiques ont été annulés par décret présidentiel le 18 avril⁷. Bien que le ministre des Affaires étrangères, Djibril Bassolé, ait annoncé que de nombreuses raisons peuvent justifier le retrait d'un passeport diplomatique et qu'une telle décision est à la discrétion du Président, les cadres du MPP ont affirmé que la totalité des démissionnaires du CDP faisaient partie de la liste des titulaires des passeports annulés. C'est le cas par exemple de Clément Sawadogo, ancien ministre de l'Administration du territoire.

3. Enquête sur les meurtres de Thomas Sankara et Norbert Zongo

Le 28 mars, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a constaté « un certain nombre de carences » dans l'enquête sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, commis en 1998. Selon le juge Gérard Niyungeko, la justice burkinabée aurait fait preuve d'incompétence dans le traitement du dossier, et son incapacité à mettre la main sur les coupables constituerait une « violation des traités internationaux qui garantissent la protection des droits du citoyen »⁸.

Le 30 avril, le tribunal de Grande instance de Ouagadougou s'est déclaré incompétent concernant la demande d'exhumation du corps de la tombe présumée de Thomas Sankara, ce qui a encore renforcé le climat de suspicion sur l'indépendance de la justice burkinabée⁹. L'ancien président est officiellement décédé de « mort naturelle » en 1987, mais de nombreux éléments semblent appuyer la thèse d'un assassinat dans le cadre d'un coup d'État, avec la complicité de l'actuel chef d'État Blaise Compaoré. Les ayants droits de Thomas Sankara et de la quinzaine de responsables de la « Révolution démocratique et populaire » qui seraient enterrés au cimetière de Dagnoën avaient demandé en 2010 que les dépouilles soient expertisées. Cette demande intervenait quatre ans après celle du Comité des droits de l'homme des Nations unies, qui soulignait la nécessité de fournir aux familles des victimes un procès impartial et un dédommagement pour le préjudice subi.

4. Coopération régionale

Dans un entretien accordé à *Jeune Afrique* le 3 avril, John Dramani Mahama, président en exercice de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et chef de l'État ghanéen a affirmé son soutien de principe au président Compaoré en tant que médiateur régional au Mali¹⁰. Cette déclaration a son importance, la légitimité de Blaise Compaoré dans la crise malienne étant régulièrement mise en cause par le président malien lui-même. Par ailleurs, le Burkina Faso a participé à une rencontre internationale

6. « Blaise Compaoré en campagne électorale pour 2015 », *RFI*, 10 mai 2014.

7. « Annulation de 44 passeports diplomatiques au Burkina Faso », *Afriquejet*, 29 avril 2014.

8. « Zongo et Sankara, les fantômes chahuteurs de Compaoré », *Jeune Afrique*, 31 avril 2014.

9. « La justice se déclare incompétente sur l'exhumation de Thomas Sankara », *Jeune Afrique*, 30 avril 2014.

10. « Pour la CEDEAO, le négociateur principal au Mali est Blaise Compaoré », *Jeune Afrique*, 4 avril 2014.

à Nouackhot le 18 mai, réunissant des experts du G5 Sahel (Burkina Faso, Mauritanie, Tchad, Niger et Mali) et de l'Union européenne (Allemagne, Espagne et France).

Il s'agissait d'évoquer la problématique du contrôle des frontières et de partager l'expérience entre services de sécurité, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et les trafics transfrontaliers¹¹. L'engagement du Burkina Faso dans la politique régionale s'est également traduit par une visite du président togolais Faure Gnassingbé. En plus d'aborder les sujets bilatéraux tels la construction d'infrastructures dans le port de Lomé par des opérateurs burkinabés, l'objet de la visite du président Gnassingbé concernait le 20^{ème} anniversaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dont la célébration sera organisée à Ouagadougou.

B. Côte d'Ivoire

- **janvier** : Publication de plusieurs documents faisant état de tendances économiques prometteuses (Indice *Doing Business*, rapport du FMI) ; prolongation du mandat de la Commission vérité et réconciliation.
- **février** : Premier grand meeting du FPI depuis la crise de 2010-2011 ; Manifestations contre les actions de la police universitaire à l'Université Félix Houphouët-Boigny.
- **mars** : Extradition de Charles Blé Goudé à la Cour pénale internationale de La Haye.

1. La réconciliation nationale dans l'impasse

Trois ans presque jour pour jour après le déclenchement de la crise le 11 avril 2011, le Front populaire ivoirien (FPI) a déclaré « faire le constat » de la rupture du dialogue avec le parti au pouvoir¹². Le parti de l'ancien président Laurent Gbagbo réclame toujours « la libération de tous les détenus politiques, civils et militaires », qu'il estime à 800 personnes, un chiffre que le parti au pouvoir juge exagéré. Environ 130 prisonniers proches du FPI ont été libérés depuis le début de l'année 2014, et 80 d'entre eux devraient être jugés prochainement, bien que des dates précises fassent encore défaut. Le 6 avril, un rassemblement pro-Gbagbo à Port-Bouet (sud d'Abidjan) a donné lieu à des affrontements entre des jeunes du FPI et des « hommes armés » non identifiés.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé le 1^{er} mai le dégel des comptes bancaires de 43 personnes engagées dans l'opposition et bloqués depuis 2011. Un geste de pacification immédiatement dénoncé comme une manipulation par le FPI, qui souligne que la liste contenait des personnes décédées et d'autres comptes ayant déjà été dégelés¹³.

Les obstacles à la réconciliation sont également perceptibles dans le cadre du recensement de la population en cours. Celui-ci est la cible d'une importante campagne de boycott de la part de militants pro-Gbagbo, notamment à l'appel du FPI qui y voit une

11. « Violents incidents lors d'un rassemblement pro-Gbagbo, plusieurs blessés », *Xinhua*, 7 avril 2014.

12. « Trois ans après la chute de Gbagbo, la Côte d'Ivoire n'est pas apaisée », *RFI*, 11 avril 2014.

13. « Polémique sur les comptes dégelés », *Le Point*, 5 mai 2014.

manœuvre politicienne du pouvoir¹⁴. Des agressions d'agents recenseurs ont été signalées, comme à Soubré dans le sud-ouest du pays.

Le 8 mai, des manifestations pro-FPI ont eu lieu et quatre cadres du parti ont été convoqués par la gendarmerie à Abidjan, apparemment en réponse aux appels au boycott du recensement. Parmi eux figurait Pascal Affi N'Guessan, le président du mouvement¹⁵.

2. Luites internes et préparation des élections

En avril, le Premier ministre Daniel Kablan Duncan a gelé la réforme du secteur du transport terrestre lancée en février par le ministre des Transports Gaoussou Touré¹⁶. Le président Ouattara avait demandé un audit sur ce projet, qu'il n'estime pas géré avec toute la transparence nécessaire. Certains conflits semblent ainsi s'installer entre le président et son chef de gouvernement.

Le 10 avril, le gouvernement a annoncé la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI) pour qu'elle reflète davantage la pluralité de l'espace politique ivoirien. La CEI verra désormais le nombre de ses membres réduit à 13 personnes, dont trois seront nommés par l'opposition et quatre par la société civile¹⁷. Cette annonce a suscité la satisfaction de la responsable de l'ONUCI Aïchatou Mindaoudou. Le Président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, n'a pas été consulté lors de cette réforme et n'est pas assuré de la présence de ses fidèles dans la CEI, ce qui traduirait une perte de l'influence de l'ancien Premier ministre auprès du palais présidentiel¹⁸.

Le contexte pré-electoral se traduit également par certaines restrictions de la liberté de la presse. Le 14 avril, le Conseil national de la presse (CNP), organe officiel de régulation des médias, a suspendu la parution de cinq journaux en raison de « graves manquements ». Dans son communiqué, le CNP a notamment reproché l'usage du terme « dictateur » pour désigner le président Ouattara dans les quotidiens *Aujourd'hui*, *Le Quotidien d'Abidjan* et *le Temps*, ainsi que des « caricatures outrageantes » dans l'hebdomadaire *Bôlkotch* et une description « inopportune et non nuancée » des mesures sanitaires contre le virus Ebola dans *Soir Info*¹⁹. À noter que les trois premiers titres sont réputés politiquement proches du FPI.

3. Tensions persistantes aux frontières

Dans la nuit du 14 au 15 mai, une attaque dans le village de Fetai, près de la frontière libérienne, a fait 13 morts, dont plusieurs enfants. Selon des sources diplomatiques, elle serait liée à des conflits fonciers, tandis que le ministre Paul Koffi a qualifié les assaillants de « bandits », déclarant que l'attaque n'était pas liée à la politique²⁰. Ces événements viennent encore compliquer les relations avec le Libéria voisin, qui sont déjà touchées par la problématique migratoire.

14. « Vives tensions autour du recensement de la population », *AFP*, 22 mai 2014.

15. « Quatre dirigeants du FPI, dont Affi N'Guessan, convoqués par la gendarmerie », *Jeune Afrique*, 8 mai 2014.

16. « Ouattara recadre Kablan Duncan », *Lettre du Continent*, 30 avril 2014.

17. « Le gouvernement réforme la commission électorale, l'ONU satisfaite », *AFP*, 10 avril 2014.

18. « La galaxie Soro ne brille plus au palais », *Lettre du Continent*, 14 mai 2014.

19. « 5 journaux suspendus par l'organe de régulation de la presse ivoirienne », *APA*, 14 avril 2014.

20. « L'attaque de Fetai livre ses secrets », *Jeune Afrique*, 19 mai 2014.

Des informations contradictoires ont circulé fin mai et début juin. D'un côté, le représentant en Côte d'Ivoire du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), Mohammed Touré, a déclaré éprouver des difficultés à poursuivre le rapatriement depuis le Libéria des réfugiés ivoiriens de la crise de 2010-2011 du fait de mesures sanitaires prises contre le virus Ebola²¹ ; de l'autre, le ministre de la Justice Gnenema Mamadou Coulibaly a annoncé un accord de principe imminent pour le rapatriement prochain des 4 000 réfugiés restants²².

4. Régulation des exportations sensibles

Le 15 avril, un groupe d'experts des Nations unies a appelé l'ONU à agir contre les exportations d'armes vers le Mali à partir de la Côte d'Ivoire. Selon eux, le pays a en effet servi de relais pour le transit de matériel militaire en provenance de la Chine, en violation de l'embargo sur l'exportation des armes vers le Mali décrété par le Conseil de sécurité²³. Tandis que Pékin rejetait ces critiques en précisant que ces armes étaient destinées au contingent chinois de la MINUSMA, le groupe d'experts estime qu'une partie de la cargaison se serait volatilisée et pourrait être récupérée par des groupes armés dans le nord du pays.

Le 29 avril, le Conseil de sécurité a adopté une résolution importante sur la Côte d'Ivoire. Elle décide notamment de la **levée de l'embargo sur les diamants bruts** ivoiriens. Imposé par la résolution 1643 (2005) du Conseil de sécurité, cet embargo visait à endiguer les financements via le commerce de diamant de l'ex-rébellion des Forces nouvelles (FN) qui contrôlait une partie du nord du pays²⁴. Le Processus de Kimberley en charge de la certification des diamants avait au préalable donné son feu vert au Conseil de sécurité. Le lendemain de l'adoption de la résolution, le ministre ivoirien de l'Industrie et des Mines, Jean Claude Brou, a exprimé sa volonté de renforcer les contrôles sur les filières de production dans un secteur où travaillent entre 200 000 et 300 000 personnes dans le pays²⁵.

La résolution 2153 du 29 avril prévoit par ailleurs une **réduction du périmètre d'application de l'embargo sur les armes** en vigueur en Côte d'Ivoire, en autorisant des livraisons d'armes légères au personnel de police et à l'armée²⁶. Officiellement, cette mesure vise à renforcer les capacités de la Défense ivoirienne et permettre son autonomisation, dans un contexte de prise de distance de l'ONUCI.

Au niveau des **ressources naturelles**, le groupe français Total a annoncé mi-avril la découverte de pétrole dans un forage exploratoire en eau très profonde au large de la Côte d'Ivoire, ce que l'entreprise considère comme « un résultat très prometteur ».

21. « Frontières fermées, le HCR ne peut plus rapatrier les réfugiés ivoiriens », *Abidjan.net (avec AFP)*, 27 mai 2014.

22. « Exilés au Libéria : le retour de 4 000 pro-Gbagbo annoncé » *Abidjan.net (avec Le Démocrate)*, 3 juin 2014.

23. « U.N should halt arms shipments via Ivory Coast after China breach – panel », *Reuters*, 15 avril 2014.

24. « L'ONU met fin à l'embargo sur les diamants bruts », *Jeune Afrique (avec AFP)*, 29 avril 2014.

25. « La Côte d'Ivoire veut améliorer la traçabilité des diamants », *Jeune Afrique*, 2 mai 2014

26. Résolution S/RES/2153 (2014).

C'est la première découverte de Total dans la région, qui a vu sa production pétrolière chuter de 7 % sur le continent africain l'an passé²⁷. Fin mai, la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Guinée équatoriale ont signé un protocole d'accord pour créer une compagnie de Gaz commune.

C. Guinée

- **15 janvier** : reconduction du Premier ministre Mohammed Saïd Fofana.
- **20 février** : visite d'une mission de la CPI à Conakry pour une enquête sur les massacres de 2009.
- **février-mars**: recrudescence de l'insécurité et émeutes à Conakry, causant deux morts et 33 blessés.

1. Offensive du pouvoir contre l'opposition

Le 27 avril, des cadres du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), le parti du président Alpha Condé, se sont déplacés dans les îles de Loos au large de Conakry pour s'assurer le soutien des populations insulaires dans la perspective des élections locales²⁸. L'accord inter-partis signé en juillet 2013 prévoyait que ces scrutins soient organisés au premier trimestre 2014, mais la Commission électorale nationale indépendante (CENI) les a reportés *sine die*.

De son côté, le président Alpha Condé tente de renforcer son équipe gouvernementale. Il a ainsi procédé fin mars à un « échange de portefeuilles » entre son ministre de la Pêche Moussa Condé et celui de l'Hôtellerie et de l'Artisanat Loucény Camara. Bien qu'aucune raison officielle n'ait été avancée, certaines sources dans les milieux politiques évoquent une réaction à la récente sanction prise par l'Union européenne contre la Guinée face à la croissance de la pêche illégale au large du pays²⁹. Sur le plan régional, le président Condé peut se targuer d'avoir obtenu la présidence de l'Union du fleuve Mano, organisation régionale regroupant également le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire.

2. Nouvelles sur les massacres de 2009

Le général Sékouba Konaté, ancien président par intérim entre 2009 et 2010 et membre de la junte de Moussa Dadis Camara, a affirmé avoir transmis à la CPI les noms des « véritables commanditaires » du massacre du 28 septembre 2009 dans le stade de Conakry, où 157 personnes avaient été tuées selon le rapport d'enquête de l'ONU³⁰. Pour justifier ces révélations cinq ans après les faits, le général Konaté a évoqué un « devoir de mémoire » et une « volonté d'aider à la manifestation de la vérité. »

27. « Total fait une découverte « prometteuse » en Côte d'Ivoire », *Jeune Afrique*, 17 avril 2014.

28. « Offensive électorale du parti au pouvoir auprès des populations insulaires », *Xinhua*, 28 avril 2014.

29. « Léger remaniement technique : Loucény Camara affecté à la pêche, Moussa Condé à l'hôtellerie », *GuinéeNews*, 31 mars 2014.

30. « Le général Konaté parle de Dadis, Toumbas et du massacre du 28 septembre », *GuinéeNews*, 11 juin 2014.

3. Déboires de l'opposition contre la justice et le pouvoir

Le report des élections locales est à l'origine de récentes protestations de l'opposition. Le 9 juin, l'Union des forces démocratiques de Guinée (UDFG), coalition de partis de l'opposition, a annoncé son retrait du parlement et a menacé le gouvernement de nouvelles séries de manifestations. Selon son porte-parole Aboubacar Sylla, cet acte intervient en réponse au nouveau report des élections au premier trimestre de cette année³¹. Le président de l'UDFG, Cellou Dalein Diallo, décidé de briguer la magistrature suprême aux élections présidentielles de 2015, s'est dit convaincu que du niveau de transparence du scrutin présidentiel à venir dépendra le maintien de la stabilité du pays ou sa plongée dans une nouvelle phase de troubles et de violences³².

En outre, le principal parti d'opposition, l'Union des forces républicaines (UFR), s'est vu refuser l'organisation de son congrès à Conakry prévu le 6 juin. Son président, l'ancien Premier ministre Sidya Touré, a dénoncé un « acte autocratique » du président Conté, estimant que toutes les formalités nécessaires à la tenue du congrès avaient été préalablement faites³³.

Plusieurs anciens ministres membres de partis d'oppositions doivent également faire face à des soupçons de détournement de fonds du temps où ils étaient aux affaires. C'est notamment le cas de Sidya Touré, qui a publié un communiqué rejetant les accusations de corruption concernant l'achat de groupes électrogènes en 2007³⁴. Le 11 mars, Mahamoud Camara et Ousmane Doré, respectivement anciens ministres de l'Agriculture et de l'Économie, ont été condamnés pour complicité de détournement de fonds dans le projet de relance de la filière coton pour un montant de 13 milliards de FCFA (près de 20 millions d'euros)³⁵, tandis que le Premier ministre de l'époque Lansana Kouyaté s'affirmait prêt à répondre aux accusations dont il pourrait faire l'objet en mai³⁶.

4. Crispation du climat social

Le 29 avril, la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) avait déposé un préavis de grève à compter du 13 mai pour obtenir satisfaction sur ses revendications. Les syndicats protestent notamment contre la situation jugée catastrophique de travailleurs de certaines entreprises comme le groupe des télécoms Sotelgui et l'usine d'Alumine³⁷.

31. « Guinea opposition quits parliament, promises demos », *The Washington Post*, 9 juin 2014.

32. « Guinea Opposition says stability hangs on transparency in vote », *Bloomberg*, 5 mai 2014.

33. « L'UFR empêché d'organiser son Congrès » *BBC Afrique*, 7 juin 2014.

34. « Audit et corruption en Guinée : Sidya Touré se défend », *AfricaGuinée*, 15 mai 2014.

35. « Affaire projet coton : les deux anciens ministres relaxés », *GuinéeNews*, 27 mai 2014.

36. « Détournement et corruption en Guinée : Lansana Kouyaté « prêt à répondre » au tribunal si... », *AfriqueGuinée*, 11 mai 2014.

37. « Urgent, le mouvement syndical menace de déclencher une grève générale en Guinée... », *AfriqueGuinée*, 7 avril 2014.

Les dirigeants du CNTG ont rencontré le président Condé avant l'expiration du préavis le 13 mai et le chef de l'État aurait accepté 70 % des revendications des syndicalistes³⁸.

Ces événements ont eu lieu après les émeutes du début de l'année 2014 survenues suite aux problèmes liés au coût de la vie et aux multiples coupures de courant causées par des problèmes techniques³⁹.

5. Affaires minières

Début mai, l'entreprise BSGR (*Benny Steinmetz Group Ressources*) est entrée ouvertement en conflit avec l'État guinéen. Le groupe minier a lancé le 8 mai une procédure d'arbitrage devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), organisme dépendant du Groupe Banque Mondial (BM). BSGR conteste la résiliation de ses titres miniers sur le gisement de fer de Simandou, l'un des plus importants du continent africain⁴⁰. La décision de l'État de retirer les permis d'exploitation faisait suite à un rapport d'audit rendu public le 9 avril signalant des « pratiques de corruption » ayant attaché l'obtention de ces titres par les partenaires de BSGR, les groupes Vale et VBG⁴¹. BSGR est par ailleurs la cible de poursuites engagées aux États-Unis le 30 avril par son concurrent direct, l'australien Rio Tinto, qui l'accuse de l'avoir spolié de ses titres sur une partie des gisements de Simandou.

Ces gisements pourraient être exploités très prochainement. Le 14 juin, le parlement a ratifié la convention entre l'État guinéen, Rio Tinto et le chinois Chinalco censé lancer l'exploitation du fer dans la région de Simandou, après plus de quinze ans d'attente⁴². Cette convention prévoit un investissement de 20 milliards de dollars pour débiter la production en 2018. L'opposition était absente au moment des débats et du vote, marquant ses désaccords avec la politique du gouvernement⁴³.

D. Mali

- **janvier** : Appel collectif d'urgence de plusieurs ONG pour une assistance alimentaire internationale (800 000 maliens concernés)
- **février** : massacre à Tamkouat (région de Gao) faisant 31 morts ; Incarcération du chef d'état-major particulier du président ; visite du Conseil de sécurité au Mali.
- **mars** : négociation à Rome entre le MNLA, le HCUA et le MAA.

38. « Une rencontre entre le président Condé et les syndicalistes pour décrier le climat social », *Abidjan.net (avec l'Agence ivoirienne de Presse)*, 13 mai 2014.

39. Ismaël Maazaz. [Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – janvier à mars 2014](#). Note d'Analyse du GRIP, 14 avril 2014, Bruxelles.

40. « Mines : BSGR lance une procédure d'arbitrage contre la Guinée », *Jeune Afrique*, 8 mai 2014.

41. « La Guinée retire les permis de BSGR », *Jeune Afrique*, 21 avril 2014.

42. « L'Assemblée donne le coup d'envoi du projet du Simandou-Sud », *RFI*, 15 juin 2014.

43. « Guinea assembly adopts investment framework for \$20 bln iron ore », *Reuters Africa*, 14 juin 2014.

1. Situation de guerre en mai et incertitudes en juin

En avril, la situation restait délicate dans le nord du pays. Le 7, des tirs de roquettes ont ainsi visé un camp militaire français dans la région de Kidal⁴⁴. De leur côté, les forces françaises auraient abattu « une trentaine de djihadistes » au cours du mois, selon des sources militaires⁴⁵.

Cependant, c'est en mai que le contexte s'est véritablement dégradé. Le 17, des combats meurtriers ont éclaté à Kidal. Ils opposaient l'armée malienne à des combattants touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) et du Haut-Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA). Ces affrontements ont eu lieu au lendemain de la visite du nouveau Premier ministre Moussa Mara dans la ville, qui a été retenu dans un camp militaire par sa garde par mesure de sécurité. L'intensité des combats a été décuplée après l'offensive de l'armée régulière décidée le 21 mai pour reprendre la ville, laquelle s'est soldée par un échec. Selon le gouvernement, le bilan des événements atteignait « une cinquantaine de mort » dans les rangs de l'armée malienne⁴⁶. L'enchaînement des événements et les responsabilités demeurent flous : dans une interview à *Jeune Afrique*, le chef du MNLA Bilal Ag Achérif, a accusé les militaires maliens d'avoir provoqué l'affrontement en profitant de la visite du Premier ministre dans la région. Il a également signalé la mort de quatre combattants dans les rangs des groupes touaregs, contredisant la thèse officielle.

Cette déroute est la première de cette ampleur depuis les accords de paix de Ouagadougou le 18 juin 2013 et a marqué un coup d'arrêt dans le processus de paix du pays, déjà bien fragile⁴⁷. Des doutes portent également sur la responsabilité de la chaîne de commandement dans les opérations, le gouvernement malien assurant n'avoir jamais donné l'ordre à l'armée d'attaquer⁴⁸. Les forces françaises de l'opération Serval et la Mission multidimensionnelle des Nations unies de soutien au Mali (MINUSMA) ont été critiquées par la population pour leur inaction, mais plusieurs responsables onusiens ont souligné qu'il n'était pas du ressort des forces internationales de maintien de la paix de participer à une offensive militaire⁴⁹.

La situation des régions septentrionales est d'autant plus tendue que la MINUSMA a été prise pour cible par des groupes armés en juin. Le 11 juin, quatre casques bleus tchadiens ont été tués dans un attentat suicide à Aguelhok. Des médias ont décrit l'attaque comme bien organisée et ont pointé du doigt des « groupes djihadistes⁵⁰ ».

44. « Nord du Mali : tirs de roquettes sur Kidal, pas de victimes », *maliactu*, 7 avril 2014.

45. « Une trentaine de djihadistes tués par l'armée française en avril », *RFI*, 22 avril 2014.

46. « Affrontements à Kidal : « une cinquantaine de morts » dans les rangs de l'armée malienne », *Jeune Afrique*, 26 mai 2014.

47. « Les rebelles touaregs du MNLA reprennent le contrôle de Kidal », *Le Monde*, 19 mai 2014.

48. « La défaite politique à Kidal provoque une tempête politique à Bamako », *RFI*, 24 mai 2014.

49. « La MINUSMA et la France sous le feu des critiques », *RFI*, 23 mai 2014.

50. « L'attentat contre l'ONU à Aguelhok était sophistiqué », *RFI*, 13 juin 2014.

2. Contexte de crise et de protestations

Le 5 avril, le Premier ministre Omar Tatam Ly a cédé son poste à Moussa Mara. Décrit comme un homme de confiance du Président Keïta, il devient à 39 ans le plus jeune chef de gouvernement de l'histoire du Mali. Son arrivée a été marquée par la crise de mai dans le Nord. Le Premier ministre était en déplacement dans la région quand l'offensive a été lancée. Sa gestion de la crise a été critiquée par l'opposition, dont l'ancien candidat à la présidentielle Soumaïla Cissé. Le 13 juin, celui-ci a déposé au nom de l'opposition une motion de censure au Parlement contre le gouvernement, soutenant que « la responsabilité du gouvernement et du Premier ministre était fortement engagée⁵¹ ». Ses critiques portent également sur d'autres sujets comme les dysfonctionnements lors de l'organisation du baccalauréat. La débâcle du Nord a aussi eu comme conséquence la démission du ministre de la Défense Soumeylou Boubeye Maïga le 26 mai, remplacé par l'aide de camp de l'ancien président Moussa Traoré⁵².

3. Difficiles tentatives de négociation

En avril, le gouvernement a tenté de donner un nouveau souffle aux discussions avec les groupes armés en renouvelant les responsables chargés du dialogue. Le 12 avril, un nouveau ministre de la Réconciliation nationale a été nommé. La désignation de l'influent Zahabi Ould Sidy Mohamed était particulièrement symbolique puisque cet arabe originaire de Tombouctou et ancien ministre des Affaires étrangères a dirigé un mouvement rebelle dans les années 1990⁵³. Par ailleurs, l'ancien Premier ministre Modibo Keïta a été nommé le 23 avril Haut représentant du chef de l'État pour le dialogue inclusif inter-malien⁵⁴.

Ce « sang neuf » n'a pas pu empêcher la débâcle de mai et les affrontements directs entre groupes armés et armée régulière. Un accord de cessez-le-feu a cependant été signé avec les différents groupes touaregs le 24 mai au terme d'une réunion en présence de représentants des rebelles, de responsables de l'Union africaine (UA) et de Bert Koenders, chef de la MINUSMA⁵⁵. En sa qualité de président en exercice de l'UA, le chef de l'État mauritanien Mohammed Ould Abdelaziz a joué un rôle important dans les débats. Les discussions se sont poursuivies en juin à Alger entre certaines franges du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), des dissidents du MNLA et plusieurs groupes d'auto-défense du nord du Mali. Le 13 juin, les autorités de Bamako représentées par le médiateur Modibo Keïta ont signé avec ces organisations un accord pour une « plate-forme préliminaire » de négociations dans la capitale algérienne⁵⁶. Le lendemain, la Coalition pour le peuple de l'Azawad (CPA, dissidence du MNLA), une frange du MAA et des groupes d'auto-défense de la région de Gao ont signé à leur tour cet accord.

51. « Une motion contre le gouvernement », *BBC Afrique*, 14 juin 2014.

52. « Démission du ministre de la Défense après la défaite de l'armée à Kidal », *Jeune Afrique*, 28 mai 2014.

53. « Un nordiste gère la réconciliation », *BBC Afrique*, 12 avril 2014.

54. « L'Ex-Premier ministre, Modibo Keïta chargé du dialogue avec la rébellion », *L'Indicateur du Renouveau*, 23 avril 2014.

55. « Les Touaregs concluent un accord de cessez-le-feu », *Voice of America*, 24 mai 2014.

56. « Deux regroupements face à Bamako pour négocier sur le Nord », *RFI*, 15 juin 2014.

Il prévoit d'œuvrer à « la recherche d'une solution politique, pacifique et définitive avec le gouvernement malien, à travers la facilitation de l'Algérie » selon les termes du document final.

La médiation se poursuit également au niveau international. Des représentants de l'Algérie, des autorités maliennes, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad, ainsi que des organisations internationales concernées (MINUSMA, UA et CEDEAO) se sont réunis avec les groupes armés dans la capitale algérienne le 16 juin, dans la foulée des accords du week-end. Les participants ont insisté pour impliquer davantage la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le processus de paix. Ils se sont par ailleurs félicités d'une « très large convergence de vues » sur la nécessité de la fin des violences et du fait que « les conditions sont de plus en plus mûres pour l'avancée vers la paix⁵⁷ ».

L'Algérie a également appelé à faire preuve davantage d'implication en faveur de la paix. Le puissant voisin du Nord semble en première ligne dans le conflit. Début mai, l'Armée de libération nationale (ALN) algérienne a tué 10 « islamistes » à Tamanrasset, non loin de la frontière malienne⁵⁸. Cela n'empêche pas le Maroc, inquiet de la prééminence de l'Algérie dans la médiation au Nord, de se positionner également dans le dossier, comme l'indique la visite à Bamako du ministre des Affaires étrangères Salaheddine Mezouar le 20 mai⁵⁹.

4. La question des réfugiés

Le 3 mai, une rencontre a eu lieu à Niamey entre des délégations du Tchad, du Niger, du Mali et du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) sur la question des réfugiés en provenance du nord du Mali. L'objectif était de renforcer la coordination entre les pays et institutions concernés pour parvenir au retour des populations réfugiées dans les pays frontaliers⁶⁰. Selon le bulletin du Bureau de la coordination des Nations unies pour les affaires humanitaires (OCHA), plus de 140 000 maliens demeurent réfugiés à l'étranger, auxquels il convient d'ajouter les 137 000 déplacés internes. OCHA a néanmoins noté le 6 mai le retour volontaire dans la région de Ménaka de 1 600 maliens réfugiés au Niger.

5. Coopération internationale

En avril, la France a montré des signes d'impatience au sujet du processus de réconciliation à travers la voix de son ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian. Le 3 avril, celui-ci a trouvé que les discussions « [n'allaient] pas assez vite⁶¹. ». Alors qu'elle était attendue pour le 25 mai, la signature d'un accord de coopération militaire entre la France et le Mali a été repoussée, pour des raisons liées à la situation sécuritaire de Kidal suite

57. « Crise dans le Nord du Mali : « Les conditions de paix sont de plus en plus mûres pour l'avancée vers la paix », *Jeune Afrique*, 17 juin 2014.

58. « Dix islamistes tués par l'armée à Tamanrasset », *Afrik.com*, 6 mai 2014.

59. « Mezouar au Mali : Le Maroc tente de rattraper le terrain perdu au profit de l'Algérie », *yabiladi*, 21 mai 2014.

60. « Convention tripartite : le Mali, le Niger et le HCR s'impliquent pour le retour volontaire des réfugiés du Niger », *maliactu*, 16 juin 2014.

61. « Pour Jean-Yves Le Drian, la réconciliation ne va pas assez vite », *Jeune Afrique*, 6 avril 2014.

aux événements du 21 mai et au changement de ministre de la Défense. Elle devrait néanmoins intervenir dans le courant du mois de juillet selon des sources militaires⁶².

Par ailleurs, Bamako a organisé une « rencontre de suivi » de la conférence de Bruxelles pour le renouveau du Mali, le 15 mai. L'objectif était notamment de faire un point sur la situation financière du pays. La nouvelle secrétaire d'État française au Développement et à la Coopération, Annick Girardin, en a profité pour évoquer les « questions légitimes des institutions financières internationales » quant aux dépenses récemment engagées par le gouvernement malien, dont l'avion présidentiel acheté par le président IBK⁶³. Cet avion, d'une valeur de 40 millions de dollars, risque d'avoir des effets collatéraux sur les prêts accordés au Mali. Le Fonds monétaire international (FMI) s'est dit « préoccupé » par cette acquisition du président, ainsi que par des contrats signés sans appel d'offre entre le gouvernement et des entreprises. Il a décidé en conséquence de geler la ligne de 46 millions de dollars sur trois ans accordée au Mali par l'institution⁶⁴.

Du côté de la MINUSMA, son mandat était sur le point d'être renouvelé par le Conseil de Sécurité fin juin. Le nouveau mandat devrait se concentrer sur le volet politique des opérations, l'ONU considérant que les efforts en matière de formation de l'armée malienne ont déjà été fournis⁶⁵.

E. Niger

- **janvier** : déploiement de drones *Reapers* de l'armée française.
- **février** : attentat présumé contre le président de l'Assemblée nationale et chef de l'opposition Hama Amadou ; lancement du « Plan de réponse stratégique Niger 2014 » pour l'aide alimentaire.
- **mars** : transfert de Saadi Kadhafi en Libye ; déclaration de « l'imminence » d'un accord fiscal avec Areva.

1. Un accord avec Areva

Après presque deux ans de négociations, le gouvernement nigérien a annoncé la conclusion d'un accord avec Areva le 26 mai. Le groupe français a finalement accepté l'application à ses filiales Somaïr et Cominak de la loi minière nigérienne de 2006, qui leur impose un régime fiscal moins favorable⁶⁶. Selon le ministre des Mines Omar Hamidou Tchiana, cet accord pourrait déboucher sur des recettes annuelles supplémentaires de 20 à 22 milliards de Francs CFA (environ 30 millions d'euros) à compter de la prochaine année fiscale, soit une augmentation de 25 à 30 %. Néanmoins, l'exploitation de la mine d'Imouraren reste suspendue jusqu'à nouvel ordre.

62. « France-Mali : accord militaire en mai », *Jeune Afrique*, 16 juin 2014.

63. « Annick Girardin Secrétaire d'Etat français : «le gouvernement malien doit répondre aux questions des institutions financières », *L'indicateur du Renouveau*, 16 mai 2014.

64. « L'avion du Président Keïta prive le Mali de l'aide du FMI », *La Libre*, 19 juin 2014.

65. « Vers un renouvellement de la MINUSMA », *RFI*, 25 juin 2014.

66. « Le Niger et Areva signent un accord autour des mines d'Uranium », *Jeune Afrique*, 26 mai 2014.

Le ministre a en outre laissé entendre que la relance de ce site n'était pas une priorité pour le gouvernement, dans la mesure où les bénéfices seraient faibles⁶⁷.

Fin avril, l'*Open society initiative for West Africa* a publié un rapport intitulé « Les revenus des industries extractives du Niger, cas de l'uranium : qui en profite ? ». La fondation réputée libérale du milliardaire George Soros, y précise l'opacité entourant les processus d'extraction au Niger. Elle insiste également sur les difficultés des relations entre le gouvernement et les compagnies minières multinationales présentes dans le pays.

2. Chahut au sommet du pouvoir

Le bras de fer entre le président Issoufou et le président de l'assemblée nationale Hama Amadou a dominé l'actualité politique nigérienne. Fin mai, une quarantaine de membres du Mouvement démocratique nigérien (MODEN), parti de M. Amadou, ont été arrêtés. Selon l'AFP, le ministère de l'intérieur nigérien a déclaré que ces individus préparaient une « campagne de terreur » dans le but de réaliser un putsch militaire⁶⁸. Des responsables de l'opposition ont réagi en appelant à une « marche pacifique de protestation » contre la « violence d'État ⁶⁹ ». Les manifestations prévues ont été interdites par le Conseil de la ville de Niamey, décision confirmée par la justice⁷⁰. En outre, Hama Amadou a affirmé avoir été victime d'une tentative d'empoisonnement, déclaration qui a entraîné l'ouverture d'une enquête du parquet de Niamey.

3. Société civile et liberté d'expression

En février, l'enquête baromètre 2013 des sociétés civiles avait été publiée conjointement par plusieurs ONG et groupes de recherche, mais l'enquête a suscité un nouvel engouement dans la presse fin avril. Selon cette enquête, le Niger dispose d'une des sociétés civiles les plus dynamiques du continent africain, comme l'atteste la capacité de certaines ONG à influencer sur les négociations avec Areva. Néanmoins, les critères d'élaboration de cette étude sont sujets à controverses, puisque ce sont les acteurs qui se sont eux-mêmes attribués une note avant que celle-ci ne soit pondérée par des membres de *Freedom House*, de *Reporters sans frontières* et du PNUD⁷¹.

Des manifestations estudiantines (indépendantes de l'appel du MODEN) ont eu lieu les 20 et 21 mai. Selon Anassa Djibrila, président du comité de l'Union des scolaires nigériens (seul syndicat universitaire et scolaire du pays), des centaines d'étudiants protestaient contre des retards dans les paiements de leurs bourses. Selon les autorités, ces manifestations ont causé une dizaine de blessés ainsi que d'importants dégâts. Elles ont également conduit à l'arrestation de 69 personnes identifiées comme des étudiants et qui ont finalement été relâchés début juin⁷². Selon un porte-parole de l'opposition, des manifestations supplémentaires à l'initiative du MODEN ont été interdites.

67. « Uranium : le Niger n'a « rien à cacher » sur l'accord avec Areva », *Jeune Afrique*, 4 juin 2014.

68. « Arrestations d'une quarantaine d'opposants préparant un putsch militaire » *Slate Afrique*, 24 mai 2014.

69. « L'opposition lance une manifestation contre le président », *RTL*, 24 mai 2014.

70. « L'opposition une nouvelle fois interdite de manifester », *RFI*, 1^{er} juin 2014.

71. « Baromètre des Sociétés civiles : Sénégal, Niger et RDC sur le podium », *Jeune Afrique*, 28 avril 2014.

72. « Libération de 59 étudiants arrêtés fin mai (syndicat) », *Le Nouvel Observateur (avec AFP)*, 11 juin 2014.

L'argument avancé par les autorités serait « la possibilité que la manifestation soit infiltrée par les terroristes ». De son côté, le MODEN a dénoncé une « chasse aux sorcières⁷³ ».

4. Politique de voisinage face à Boko Haram

Le 9 mai, le président Issoufou s'est entretenu avec Bisa Williams, sous-secrétaire d'État adjointe aux Affaires africaines des États-Unis, à la télévision nigérienne « Télé Sahel ». Le principal objet de leurs discussions a été Boko Haram, dans un contexte de regain de violence dans le nord du Nigeria. Après avoir rappelé l'engagement du Niger dans la lutte contre le terrorisme dans la région, les deux participants ont évoqué la nécessité d'une réaction face aux enlèvements de lycéennes perpétrés par Boko Haram dans le nord du Nigeria. La BBC a également fait état de la présence de militants de Boko Haram se rendant occasionnellement à Diffa, localité nigérienne de la zone frontalière avec le Nigeria, pour « recruter » de jeunes membres de gangs. Le Niger semble en partie touché par le regain de violence chez son voisin et reste notamment concerné par des flux de réfugiés en provenance du Nigeria (37 000 en mars selon le HCR). Le président Issoufou a été l'un des chefs d'État invités au sommet contre le terrorisme organisé à Paris le 17 mai par le président français François Hollande⁷⁴.

F. Sénégal

- **janvier** : loi sur la baisse des loyers ; début du boycott de la route transgambienne.
- **mars** : levée du mandat d'arrêt du chef du MFDC ; lancement du Plan « Sénégal émergent » ; troisième Commission rogatoire dans l'affaire Habré.

1. Doutes sur le retour de Wade et tensions au parti socialiste

Près de deux ans après son exil en France, suite à son échec aux élections présidentielles de 2012, Abdoulaye Wade est rentré à Dakar le 25 avril. Son arrivée a été émaillée de rebondissements. L'ancien président avait menacé le régime quelques jours auparavant, en se référant au procès prévu de son fils Karim (« Si [Macky Sall] persiste à maintenir des innocents en prison, j'utiliserai tous les moyens légaux pour combattre son régime »). En transit au Maroc, son avion privé n'avait pas reçu l'autorisation de décoller selon des cadres du Parti démocratique sénégalais (PDS, parti de Wade) qui sous-entendaient un blocage du gouvernement sénégalais⁷⁵. L'ancien chef d'État a finalement pu se rendre au Sénégal dans un climat tendu, les autorités ayant en effet interdit le meeting programmé du PDS pour le retour de l'ex-président, officiellement en raison d'un « risque d'entrave à la libre circulation des personnes et des biens sur un axe routier stratégique⁷⁶ ». D'anciens dignitaires des années Wade occupant actuellement des mandats électoraux locaux d'importance ont constitué un comité d'accueil à l'aéroport, comme l'ancien ministre de la Défense et actuel maire de Zinguichor Abdoulaye Baldé⁷⁷.

73. « Manifestations à nouveau interdite à Niamey », *Nigerdiaspora*, 30 mai 2014.

74. « François Hollande annonce un sommet sur la sécurité en Afrique », *Le Monde*, 11 mai 2014.

75. « Le grand retour contrarié d'Abdoulaye Wade », *Le Monde*, 21 avril 2014.

76. « Pas de meeting pour le retour d'Abdoulaye Wade au Sénégal », *Jeune Afrique*, 23 avril 2014.

77. « Pourquoi Wade menace toujours Macky Sall », *La lettre du Continent*, 30 avril 2014.

Pour le président Sall, le contexte est difficile du fait de la vague de critiques qu'il essuie, y compris de la part de membres de son parti. En privé, le président de l'Assemblée nationale Moustapha Niass a exprimé de sérieux doutes sur la capacité de la présidence à redresser le pays, tandis que l'ancien Premier ministre et maire de Thiès Idrissa Seck a fustigé « l'incompétence » d'un régime dont il a pourtant été le numéro 2.

L'opposition connaît elle aussi des difficultés. Le 1^{er} juin, la candidature de Aissata Tall Sall à la tête du Parti socialiste sénégalais (PS) a été « écartée » à la dernière minute dans des conditions qui ont suscité des critiques et des doutes. Ce revirement laisse la voie libre au Premier secrétaire sortant Ousmane Tanor Dieng, qui dirige le PS depuis 1996 et a donc été reconduit à la tête du parti le 5 juin lors de son Congrès. Selon Khalifa Sall, responsable de la rénovation des cadres du parti, Mme Tall Sall aurait donné son accord préalable à ce qu'il a qualifié à la radio publique de nécessité dans « l'intérêt supérieur du Parti socialiste.⁷⁸ » Néanmoins, le porte-parole du Parti Abdoulaye Wilane a lui considéré ce retrait comme un « crime » contre les intérêts de l'ancien parti unique, affaibli par les affaires, mais dont la participation directe au gouvernement (trois ministres) et l'héritage prestigieux de Léopold Sédar Senghor font un acteur incontournable de la vie publique sénégalaise.

2. Préparation des élections locales

La campagne des élections locales prévues le 29 juin a parfois tourné à l'affrontement entre militants des différents partis. En juin, on dénombrait une dizaine de blessés dans la région de Kédougou et 14 dans celle de Tambacounda, tandis que le véhicule d'un ministre était « caillassé » à Dakar le 18 juin, provoquant les inquiétudes d'organisations des droits de l'homme⁷⁹. Face au très grand nombre de listes électorales en compétition (environ 2 700), le gouvernement a investi une somme record pour s'assurer du bon déroulement de l'événement (15 milliards de francs CFA, soit 22 millions d'euros), faisant du scrutin le plus cher de l'histoire du Sénégal⁸⁰.

3. Entre craintes sur le libre-échange et promesses du secteur minier

Le 25 avril, le Sénégal a signé un accord de libre-échange avec l'Union européenne sur la pêche, qui autorise formellement des navires européens à venir pêcher dans les eaux sénégalaises pendant une durée de cinq ans. Cet accord suscite de fortes inquiétudes de la part des pêcheurs locaux et de Greenpeace, qui dénoncent notamment l'opacité des négociations. Selon l'accord, 14 000 tonnes de thon pourront être pêchées annuellement pendant cinq ans par 38 navires français et espagnols, en échange d'une compensation de 15 millions d'euros versées au ministère de la Pêche⁸¹. Au Sénégal, le secteur emploie près de 600 000 personnes (près de 20 % de la population active) et contribue à hauteur de 12,5 % aux revenus d'exportation⁸² alors que de nombreux navires étrangers viennent

78. « Mic-mac électoral au Parti socialiste », *Jeune Afrique*, 1^{er} juin 2014.

79. « Élections locales au Sénégal : une campagne marquée par les violences », *RFI*, 20 juin 2014.

80. « Des préparatifs hors normes pour les élections locales », *RFI*, 14 juin 2014.

81. « Polémique sur les accords de pêche entre le Sénégal et l'Union européenne », *FranceTvinfo*, 14 mai 2014.

82. « Fishermen condemn European feeding frenzy in Senegal », *AFP*, 13 mai 2014.

régulièrement pêcher illégalement dans les eaux sénégalaises, actes qualifiés de « piraterie » par le ministre de la Pêche.

Le Sénégal poursuit par ailleurs son projet d'extraction du zircon. Le pays disposerait du quatrième gisement mondial de ce précieux silicate, dont la production a démarré en mars dans la mine de Diogo. Une seconde mine devrait ouvrir d'ici à juillet. L'entreprise franco-australienne « Grande Côte Opération » aurait investi près de 678 millions de dollars dans cette exploitation, l'un des plus gros investissements jamais réalisés dans le pays⁸³. Les retombées sont attendues avec impatience, d'autant que d'autres secteurs subissent un ralentissement relatif ; le secteur primaire accuse notamment une baisse de 7 % en février selon les chiffres de la Direction de la prévision et des études économiques divulgués en avril⁸⁴.

Par ailleurs, les activités minières sénégalaises ont été marquées par des protestations dans la ville de Mboro dans la région de Thiès. Le 17 mai, une manifestation a été organisée par une partie de la population menée par le candidat à la mairie Pierre Hâmet Ba pour réclamer une meilleure répartition des retombés de l'exploitation du phosphate et du zircon⁸⁵.

4. La Casamance au centre d'une controverse avec la Guinée-Bissau

Fin avril, le chef rebelle Salif Sadio a annoncé avoir imposé un « cessez-le-feu unilatéral » à tous les membres rattachés au Mouvement démocratique des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Cette annonce fait suite aux engagements pris lors des discussions de mars à Rome sous l'égide de la Communauté Sant' Egidio⁸⁶ et concrétisant la tendance à l'apaisement du conflit depuis la libération de militaires enlevés en 2012. Ce nouveau pas pourrait mettre un terme à l'un des conflits de basse intensité les plus anciens au monde.

La question de la Casamance a par ailleurs été évoquée dans le cadre des relations entre le Sénégal et son voisin bissau-guinéen. Selon le magazine *Jeune Afrique*, le président Sall aurait « observé avec inquiétudes » les élections en Guinée-Bissau dont le second tour s'est déroulé le 18 mai. Les liens étroits entretenus entre le candidat (finalement victorieux) José Mario Vaz et le MFDC expliqueraient en partie ce regain d'attention⁸⁷. À noter que l'entourage du président Sall a vigoureusement démenti ces allégations de *Jeune Afrique*, engendrant un début de polémique. Néanmoins, le président Vaz a rendu une « visite de courtoisie » à son homologue sénégalais peu après son élection, sans que la question ne soit évoquée avec la presse.

5. Affaires judiciaires et droits de l'homme

La date du procès de Karim Wade devant la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) a finalement été fixée au 31 juillet. Voilà environ un an que le fils de l'ancien président a été inculpé et écroué, accusé d'avoir acquis illégalement de nombreux biens

83. « Le Sénégal se lance dans l'exploitation de Zircon », *RFI*, 30 mai 2014.

84. « Baisse de 7% du secteur primaire en février », *APA*, 14 avril 2014.

85. « Activités minières au Sénégal », *AfriqueJet Actualités*, 19 mai 2014.

86. « Senegal's Casamance MFDC rebels declare ceasefire », *BBC news*, 30 avril 2014.

87. « Macky Sall préoccupé par le scrutin en Guinée-Bissau », *Jeune Afrique*, 20 mai 2014.

dont la valeur a été réévaluée à deux reprises, passant de près 800 milliards de FCA (1 milliards d'euros) à 117 milliards. Ce dernier argument a été invoqué par les avocats du prévenu pour qualifier les poursuites engagées de « politiques et fantaisistes ⁸⁸ ». Aux dires d'Abdoulaye Wade, son retour à Dakar n'est par ailleurs pas étranger à sa volonté de soutenir son fils lors du procès, l'ancien chef de l'État ayant accusé personnellement le président Sall d'ingérence dans ce dossier.

Concernant la situation des droits de l'homme, le représentant du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a estimé le 17 avril que le Sénégal est « un exemple pour la sous-région » et qu'il ne connaît pas beaucoup de problèmes en matière de respect des droits humains.

Cette déclaration a cependant été en partie démentie le mois suivant, par une affaire judiciaire au centre des relations entre l'Arabie saoudite et le Sénégal. Le 8 mai, Alcady Cissé, un ancien député et membre du Parti démocratique sénégalais a été extradé du Maroc vers l'Arabie saoudite. Alors qu'il avait été relaxé en appel à Dakar de poursuites dans une affaire d'escroquerie en Arabie saoudite portant sur 2,5 milliards de FCFA, il a été arrêté lors d'un transit au Maroc et envoyé en Arabie saoudite, où certains crimes financiers sont passibles de la peine de mort. La ligue sénégalaise des droits de l'homme a ainsi exprimé des inquiétudes sur son sort⁸⁹.

II - CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Terrorisme

1. Incidence des événements du Nigeria sur la sous-région

L'enlèvement de 200 lycéennes dans la région de Chibok au Nigeria le 17 avril a surmédiatisé les agissements de la secte Boko Haram et les conséquences qu'ils pourraient avoir en Afrique de l'Ouest. Des éléments de l'organisation ont été repérés dans plusieurs pays voisins (Cameroun, Niger et Tchad). Bien qu'ils demeurent assez flous, des liens ponctuels avec AQMI sont avérés, notamment en termes d'échange d'expertise⁹⁰. Le Nord-Cameroun fait partie des régions frontalières particulièrement exposées depuis le lancement de l'état d'urgence dans les trois états clefs du Nigeria (Borno, Yobe et Adamawa)⁹¹.

En avril, un rapport de l'*International Crisis Group* confirme la présence de combattants de la secte dans les villes camerounaises de Kousseri, Moloko, Kolofata, et même dans la capitale Yaoundé⁹². Les activités de la branche dissidente de Boko Haram, Ansaru, font également la

88. « Le procès de Karim Wade débutera le 31 juillet », *Jeune Afrique*, 30 mai 2014.

89. « L'affaire Cissé inquiète les défenseurs des droits de l'homme » *RFI*, 11 mai 2014

90. Priscilla Sadatchy. [Boko Haram : un an sous état d'urgence](#). Note d'Analyse du GRIP, 3 juin 2014, Bruxelles.

91. Pauline Guibbaud, [Boko Haram : le Nord-Cameroun dans la tourmente ?](#), Éclairage du GRIP, 3 juin 2014.

92. « Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency », Africa Report n° 216, Rapport *International Crisis Group*, 3 avril 2014.

source d'une vive inquiétude, à tel point que le gouvernement étasunien a promis 5 millions de dollars en échange d'informations conduisant à la capture de ses leaders⁹³.

L'augmentation du nombre de réfugiés dans toute l'Afrique de l'Ouest reste la conséquence la plus directe des activités de Boko Haram. L'agence nigériane *National Emergency Management Agency* (NEMA) a récemment estimé à 61 000 le nombre de personnes ayant fui leur pays pour partir au Cameroun, au Niger ou au Tchad, tandis que le nombre de déplacés internes atteindrait 250 000.

En outre, des armes ont été saisies en avril en zone frontalière : de nouvelles caches d'armes contenant des lance-roquettes et 288 fusils d'assaut ont été découvertes par des gendarmes camerounais dans le Nord-Est du pays. Plusieurs éléments semblent relier le matériel aux activités de groupes armés dans la région. Les autorités camerounaises ont également arrêté deux suspects transportant une cinquantaine de passeports camerounais⁹⁴.

2. Réaction et coopération face à ces activités

Face à la mutation des problématiques sécuritaires en Afrique de l'Ouest, les États et organisations internationales tentent d'adapter leurs approches. Le 17 mai, les chefs d'État du Nigeria, du Cameroun, du Niger, du Tchad et du Bénin se sont retrouvés à Paris en présence de représentants du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Union européenne en vue d'établir une stratégie concertée contre Boko Haram. Bien que la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis aient décliné l'idée d'une intervention militaire directe, les puissances occidentales espèrent jouer un rôle de médiation et d'assistance dans la crise. Les principaux enjeux incluent le réchauffement des relations entre le Cameroun et le Nigeria, qui ont souffert de contentieux frontaliers, et la relance de la Commission du bassin du lac Tchad, une organisation régionale qui pourrait servir de plate-forme de coopération entre acteurs régionaux.

Deux acteurs occidentaux sont par ailleurs entrés dans une phase de transformation profonde de leur stratégie sécuritaire régionale. D'une part, les États-Unis ont entamé le renforcement de leur Commandement pour l'Afrique (*United States Africa Command, AFRICOM*), qui coordonne toutes les activités militaires et sécuritaires du pays sur le continent. Le *Quadrennial Defense Review 2014* (Livre Blanc de la défense étasunienne) paru en mars prévoit notamment une augmentation des crédits dans les différents programmes d'entraînement.

L'Afrique de l'Ouest sera particulièrement concernée par cette nouvelle donne, d'autant que plusieurs pays de la zone (Burkina Faso, Niger et Mali) accueillent déjà des bases militaires américaines et disposent d'équipement comme des drones non-armés (des projets d'installer des drones armés sont en cours au Niger).

D'autre part, l'Union européenne modifie sa stratégie au Sahel, en reconnaissant de manière accrue le lien entre politiques de développement et de sécurité. Cette évolution

93. « US places \$5 million bounty for leader of Boko Haram faction Ansaru », *DailyPost*, 15 juin 2014.

94. « Nigeria: Border Arms Seizure », *Dailytrust*, 10 avril 2014.

s'observe notamment dans les nouveaux mandats des missions EUCAP Niger et EUTM Mali, qui disposent de prérogatives élargies⁹⁵.

B. Trafics et activités illégales

- **janvier** : le rapport de l'OICS signale une hausse continue des trafics et de la production de drogues en Afrique de l'Ouest.
- **février** : importantes saisies de cocaïne et de méthamphétamine à Abuja et Lagos.
- **mars** : saisie de 3,7 tonnes de cocaïne à Sao Paulo (Brésil) à destination probable de l'Afrique occidentale.

1. Le trafic de drogue en hausse

Le 22 mai, la *West Africa Coast Initiative (WACI)* a organisé une rencontre internationale à New-York à laquelle prenait part le directeur exécutif de l'ONUDC Yury Fedotov, le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-Moon, et d'autres responsables de haut-niveau. Débuté en 2009, WACI est un projet conjoint de l'ONUDC, d'INTERPOL et deux départements du Secrétariat général de l'ONU (Affaires politiques et maintien de la paix).

La conférence fut l'occasion de rappeler les derniers chiffres disponibles sur les trafics dans la région. L'ONUDC estime que 33 tonnes de cocaïne ont transité par l'Afrique de l'Ouest en 2010 et 18 tonnes ont été envoyées en Europe, le tout pour une valeur estimée à 1,25 milliard de dollars. M. Fedotov a confirmé la tendance haussière que connaît la production locale de méthamphétamine, avec des saisies de 1,3 tonne en Côte d'Ivoire en 2013 et 227 kg au Nigeria entre juin 2012 et juillet 2013⁹⁶.

Certains pays semblent particulièrement touchés dont le Sénégal qui est confronté à une recrudescence du nombre de saisies. En mai, l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRIT) a signalé la saisie de 200 kg de cannabis, 20 kg d'amphétamine et 21 kg de méthamphétamine⁹⁷. Le 15 mai, la police sénégalaise a arrêté un ressortissant malien après avoir saisi plus d'une tonne de marijuana, à proximité de Dakar⁹⁸.

D'autre part, la production de drogues synthétiques semble entrer dans une phase d'expansion inédite. Le 20 mai, l'ONUDC a fait paraître son évaluation globale sur les drogues synthétiques. Le document signale une production croissante de stimulants amphétaminiques (*Amphetamine-type stimulants, ATS*) et de nouvelles substances psychoactives (*New psychoactive substances, NPS*) dans l'ensemble du continent africain, y compris en Afrique occidentale. En 2013, environ 350 produits ont été identifiées comme des NPS par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le monde (près de 60 % de plus qu'en 2009). Ils incluent la kétamine, un anesthésique utilisé de manière détournée pour ses propriétés hallucinatoires, la méphédrone et la

95. Bélangère Rouppert, [La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser](#), Note d'Analyse du GRIP, 17 avril 2014, Bruxelles.

96. « Drugs and Crimes threat mobilizes international support for West Africa Coast Initiative », *ONUDC press release*, 22 mai 2014.

97. « Sénégal, terre des Narcos ? », *Sud Quotidien*, 16 mai 2014.

98. « Senegal police seize more than a tonne of marijuana in drug raid », *The Straits Times* (avec AFP), 23 juin 2014.

benzylpipérazine (BZP). Le document souligne ainsi que de tels produits sont acheminés depuis l’Afrique de l’Ouest vers l’Asie de l’Est et du Sud-Est. Une sorte « d’arc des trafics » se construirait progressivement depuis l’Afrique du Sud, le plus grand centre de laboratoires illicites du continent, jusqu’au Liberia, en passant par le Nigeria, unique pays du continent à disposer de statistiques officielles sur les NPS et les ATS.

En avril, un rapport de l’*Institute for Security Studies* insiste sur le caractère désormais transversal de la criminalité, mentionnant les liens entre trafic d’armes et de stupéfiants. Le dossier rappelle que même si la région n’est pas à l’heure actuelle un centre important de production des marchandises trafiquées, une partie de sa population est devenue un des « maillons de l’économie criminelle » à l’échelle internationale.

Le rapport indépendant présenté à la *West African Commission on drugs (WACD)* en juin dresse un tableau similaire. Selon les experts, les réseaux de trafic de drogue ont pris pied dans la région et profitent de la fragilité des institutions étatiques dans plusieurs pays. La hausse de la consommation locale s’ajoute à celle de la production et des quantités en transit. Les trafics de drogue ont en outre engendré une poussée du blanchiment d’argent en Afrique occidentale, que les régimes en place ont du mal à juguler.

2. Autres activités illégales

Le travail des mineurs de moins de 17 ans demeure un grand sujet de préoccupation dans toute la région. Les mineurs sont particulièrement exposés aux travaux dangereux, comme l’orpaillage. En juin, une enquête du journal *Le Monde* dans la région minière du village de Kharakhéna (sud-est du Sénégal) y signale la présence d’enfants originaires du Mali, de Guinée, de Guinée-Bissau, du Burkina Faso et de Côte d’Ivoire⁹⁹. Les dernières estimations disponibles de l’Organisation internationale du travail (OIT) recensent 59 millions d’enfants travailleurs en Afrique subsaharienne, principalement dans l’agriculture.

D’autres activités illégales moins visibles font également l’objet d’une attention renouvelée. Dans une lettre transmise au Conseil de sécurité, le groupe d’experts des Nations unies sur la Côte d’Ivoire a livré les résultats d’une enquête sur des filières de trafic d’or en Côte d’Ivoire. Basés dans villes de Bouna, Doropo et Téhini (nord-est du pays), les trafiquants disposeraient de connexions au Burkina Faso et bénéficieraient de la complicité de certaines autorités militaires locales et nationales. Des estimations chiffrées de l’ampleur de ces trafics sont cependant difficiles à obtenir.

3. Mécanismes coopératifs contre les trafics

Le tournant annoncé en 2013 vers des politiques moins répressives se confirme. Qu’il s’agisse de l’ONUDC, de la WACD ou d’autres organisations régionales et internationales, les institutions saisies de la question des drogues en Afrique occidentale plaident désormais toutes pour une décriminalisation progressive de l’approche de certains trafics. La problématique est désormais davantage envisagée comme une question de santé publique et connectée au développement socioéconomique et à l’éducation. Ainsi, le rapport de la WACD insiste sur le besoin criant en personnel et

99. « Au Sénégal, l’enfer des mines d’or pour des centaines d’enfants » *Le Monde*, 16 juin 2014.

matériel pour le traitement des toxicomanes dans plusieurs pays de la zone. Le groupe d'experts, présidé par l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo, remarque qu'une telle approche s'avère moins coûteuse et plus efficace qu'une guerre « contre la drogue »¹⁰⁰. Les experts se prononcent explicitement pour la dépénalisation des drogues les moins nocives, faisant écho aux déclarations de responsables nationaux ghanéens ou nigériens plus tôt dans l'année¹⁰¹.

C. Lutte contre la piraterie maritime

- **janvier** : hausse importante du nombre d'attaques dans le golfe de Guinée en 2013 selon le BMI alors que la piraterie mondiale recule ; projet de loi en France visant à autoriser la présence d'agents armés à bord des navires.

1. Implication grandissante des États-Unis

En avril, l'*US Navy* a lancé la 4^{ème} édition de l'exercice *Obangame Express*, en collaboration avec 20 pays du golfe de Guinée. Il s'agit de l'un des quatre programmes des forces navales étasuniennes en Afrique et en Europe. Il vise spécifiquement à renforcer la sécurité maritime dans le Golfe. Lors de la cérémonie de lancement de l'opération à Lagos le 16 avril, le capitaine Nancy Lacore, directeur de l'opération, a précisé que l'opération a pour principal objectif la réduction des trafics, de la piraterie maritime et des menaces terrestres dans l'ensemble du golfe de Guinée. L'ambassadeur des États-Unis à Abuja, James Entwistle, a souligné le rôle important que le Nigeria joue dans le bon déroulement du programme, en raison de son statut de puissance régionale¹⁰².

2. Mise en mouvement de la diplomatie européenne

Le 19 mai, le Comité politique et de sécurité de l'UE (COPS) de l'UE a rencontré son homologue du Conseil de paix et sécurité (CPS) de l'Union africaine à Bruxelles. Cette rencontre, assez rare, a été l'occasion d'appeler à une meilleure gouvernance des mers dans le golfe de Guinée, par le biais d'une coopération accrue entre voisins¹⁰³.

En outre, le Golfe va probablement être touché par la modification en cours de la stratégie européenne. Le 24 juin, le Conseil de l'UE a adopté sa stratégie en matière de sécurité maritime. Celle-ci prévoit notamment de prendre davantage en compte les politiques de développement dans l'approche sécuritaire. Elle définit également la protection des routes commerciales et des infrastructures en haute mer comme une priorité, tout en rappelant l'importance de mettre l'accent sur la protection de l'environnement et de la biodiversité¹⁰⁴.

100. « Decriminalize drugs in West Africa to avoid failures of past: report », *Reuters*, 11 juin 2014.

101. Ismaël Maazaz. [Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – janvier à mars 2014](#). Note d'Analyse du GRIP, 14 avril 2014, Bruxelles.

102. « US pledges to support Nigeria in maritime security », *Vanguard*, 16 avril 2014.

103. « UE/UA : 7^{ème} réunion conjointe du COPS et du CPS » *Europe Défense et Sécurité*, 19 mai 2014.

104. Bénédicte Ara. [Sécurité maritime : vers l'élaboration d'une Stratégie européenne](#). Note d'Analyse du GRIP, 9 mai 2014, Bruxelles.

Travaux pertinents du trimestre sur l'Afrique de l'Ouest

✓ Publications du GRIP

- Bérangère Rouppert. *La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013: Des efforts continus à pérenniser*, Note d'Analyse du GRIP, 17 avril 2014.
- Bénédicte Ara. *Sécurité maritime : vers l'élaboration d'une Stratégie européenne*. Note d'Analyse du GRIP, 9 mai 2014, Bruxelles.
- Priscilla Sadatchy. *Boko Haram : un an sous état d'urgence*. Note d'Analyse du GRIP, 3 juin 2014.
- Pauline Guibbaud. *Boko Haram : le Nord-Cameroun dans la tourmente ?* Éclairage du GRIP, 3 juin 2014.

✓ Rapports institutionnels

- Conseil de Sécurité des Nations-Unies. *Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie des Nations-Unies pour le Sahel-Rapport du Secrétaire Général S/2014/397*, juin 2014, New-York, 17 pages.
- Conseil de Sécurité des Nations-Unies. *Rapport S/2014/403 du Secrétaire général sur la situation au Mali*, juin 2014, New-York, 23 pages.
- Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire. *Rapport final établi en application de la Résolution 2101 (2013) du Conseil de Sécurité*, avril 2014, New York, 191 pages.
- Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime. *Global Synthetic Drugs Assessment, Amphetamine-type stimulants and new psychoactive substances*, mai 2014, Vienne, 76 pages.
- Organisation internationale du Travail. *World of Work 2014: Developing with jobs*, 27 mai 2014, Genève, 206 pages.
- West Africa Commission on Drugs. *Not Just in Transit. Drugs, the State and Society in West Africa*, juin 2014, 62 pages.

✓ Rapports de la société civile

- European Union Institute for Security Studies. *Re-mapping the Sahel: transnational security challenges and international responses*. Rapport n°19, juin 2014, Paris.
- Institut d'études de Sécurité. *Peace and Security Council Report*. N°57-58-59, avril-mai-Juin 2014, Pretoria.
- Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), CCFD-Terre Solidaire. *Baromètre 2013 des Sociétés Civiles*. Février 2014, Paris.
- Institut Thomas More, *Veilles Maghreb/Sahel*, N° 54-55-56, Avril-Mai-Juin 2014, Paris.
- Mark Shaw et Tuesday Reitano. *Point de vue de la population sur la criminalité en Afrique de l'Ouest et au Sahel*. Institut d'études de sécurité, avril 2014, Pretoria.
- Open Society Initiative for West Africa. *Les revenus des industries extractives du Niger, cas de l'uranium : qui en profite ?*, avril 2014.

L'auteur

Ce monitoring a été réalisé par *Ismaël Maazaz*, chercheur-stagiaire au GRIP, sous la direction de *Claire Kupper*, cheffe de l'équipe en charge de l'axe de recherche « *Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique* ».

Avec le soutien du



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire